



DEMARCHE PRISE DE LICENCE 2025

1/ Créer votre espace licencié sur <https://licence.ffc.fr/>. Vous pourrez accéder à tous les documents à remplir et les importer directement sur votre espace une fois complétés.

- Aucun document ne passe en format papier par le club ; le président & la secrétaire valideront et signeront les documents depuis l'espace club de la plateforme.
- Pensez bien à remplir et importer tous les documents demandés par la plateforme, faute de quoi nous ne pourrions valider la licence.

2/ A réception de votre demande de Licence, nous vous ferons parvenir un mail afin de procéder au règlement par virement bancaire (en précisant Nom + Prénom du/des licenciés sur le libellé du virement).

- Concernant la location de vélo, il faudra faire un paiement à part, selon les mêmes conditions.

3/ Une fois la licence validée, vous recevrez quelques jours après la licence dans votre espace licencié (par mail). Vous devez l'avoir avec vous (au moins au format numérique) lors de chaque compétition et si possible lors des entraînements.

- Pour les renouvellements de licences pour les – de 17 ans ainsi que les nouveaux licenciés, il est déjà possible de prendre la licence 2025 dès septembre.
- Pour les renouvellements de licences pour les + de 17 ans, le renouvellement s'effectue dès le 1^{er} octobre.

Tarifification 2025 :

- Cotisation club (- de 17 ans en 2025) = 70€
- Cotisation club (+ de 17 ans en 2025) = 90€
- Tarif licence FFC Compétition – Jeunesse (tous les – de 17 ans en 2025) : 61€
- Tarif location vélo (fiche de location à remplir) = 50€

Âge	Catégorie 2025
7-8 ans	U9
9-10 ans	U11
11-12 ans	U13
13-14 ans	U15
15-16 ans	U17



VELO CLUB ANNEMASSE - CLUB FONDE EN 1897

14, rue des Amoureux - 74100 Annemasse - ☎ : +33 4 50 95 57 45 - +33 9 53 77 57 45

🌐 : www.veloclubannemasse.com - ✉ info@veloclubannemasse.com